



**Madame Aude Lagarde Maire de Drancy,  
M Le Président Lastapis,  
M Le Directeur OPH Drancy**

## **Lettre OUVERTE**

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du Jeudi 5 août 2021 au jeudi 30 septembre 2021 inclus**

Madame Aude Lagarde Maire de Drancy, M Le Président Lastapis, M Le Directeur OPH Drancy

En plus du vol des congés, qui vise à économiser de la masse salariale, à supprimer des postes pour préparer une nouvelle vague massive d'externalisations, de délégations de services publics, de privatisations, la loi fournit un véritable arsenal pour dissoudre le statut général et les droits collectifs des agents.

**La loi dite de transformation de la Fonction publique entend bien transformer, c'est-à-dire changer la nature de la Fonction publique territoriale.** Le gouvernement prévoit pour la fin d'année de faire passer une ordonnance portant « codification » du statut. Le passage du statut à un code, c'est le passage des droits collectifs à des pseudos droits re-négociables attachés à la collectivité ou à l'administration. La transformation du statut en code, c'est la fin du droit à la carrière, aux avancements, la fin des commissions de réforme, des instances paritaires, du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale, c'est l'ouverture à marche forcée à la mise en concurrence entre salariés, contractuels et fonctionnaires. Déjà les lignes directrices de gestion s'apparentent à une boîte à outil technocratique pour imposer l'austérité dans la gestion du personnel.

**Le but : aller vers une privatisation massive,** baisser par tous les moyens la masse salariale, les effectifs, transformer un système fondé sur l'égalité de traitement des usagers et des agents en un système ubérisé, privatisé, concurrentiel... Nous avons vu les résultats à la Poste et dans la transformation des OPH.

**Ce n'est pas au virus que Macron a déclaré la guerre, c'est aux services publics territoriaux... et aux agents chargés de les mettre en œuvre !**

On leur vole des congés, on restreint le droit de grève ! Alors oui, la CGT soutient les luttes qui montent en puissance dans tous les secteurs, les grèves, mobilisations, rassemblements qui se succèdent notamment contre le vol des congés et le passage autoritaire aux 1607 heures. Le mot d'ordre de la CGT, « **Pas une minute de plus** » est un cri de colère.

**Les premiers de corvées** - assistants familiaux, petite enfance, animateurs, Aides à Domicile, pompiers, ATSEMs, agents de médiathèques, gardiens, éboueurs, techniques et administratifs (il faudrait citer tous les secteurs !)...**sont en colère !** par la porte grande ouverte, ce seront demain d'autres missions publiques – et avec elles, des dizaines voire des centaines de milliers d'emplois – qui seront concernées par ce dispositif régressif.

**Nous avons d'autres choix** : une autre répartition des richesses, un autre modèle de société, un autre modèle de développement économique, soucieux de la planète et de ceux qui l'habitent.

Mais encore, depuis le début de la crise sanitaire le syndicat CGT a toujours exprimé que la priorité reste celle de la préservation de la santé des agents de la ville, de l'OPH Drancy comme celle de l'ensemble de la population.

**S'il en était besoin, notre organisation syndicale CGT réaffirme, sans ambiguïté, sa position sur la nécessité de la vaccination pour combattre efficacement la pandémie mais réaffirme son opposition à son obligation par toutes contraintes.**

**La CGT juge que la voie de la conviction est préférable et encore possible.**

Il est, cependant, à déplorer que la gestion « calamiteuse » de cette crise sanitaire par ce gouvernement nous contraint une fois de plus à réagir dans l'urgence par des mesures dont les conséquences sur la vie au travail et quotidienne sont hégémoniques.

Madame la Maire, Messieurs, si le syndicat CGT ne mêlera pas ses voix à celles qui profèrent des propos odieux et obscènes quant au « Pass Sanitaire », elle ne peut cependant accepter le passage en force de ce gouvernement qui, sans aucune concertation préalable, entend là aussi, faire peser, essentiellement, sur les salariés les conséquences sociales de ces mesures autoritaires au travers de sanctions inacceptables.

Force de cela, nous déplorons, alors même, que le projet de la loi « RELATIF À LA GESTION DE CRISE SANITAIRE » n'est pas encore contrôlé par le conseil constitutionnel, que vous mettiez déjà en application, dans certaines directions de la ville de Drancy, dans des ERP des mesures de contrôles liées au « Pass Sanitaire ».

**Applications, toujours sans concertation des Instances Représentatives du Personnel de Drancy malgré les conséquences d'organisations du travail et les habilitations non existantes des agents et salariés.**

**Pour le syndicat CGT des territoriaux et agent publics / Privés de la ville de Drancy, c'est inacceptable !**

C'est pourquoi, le syndicat CGT **vous demande, expressément, de lever toutes les dispositions déjà mises en place au sein de certaines directions (ERP)** concernant le contrôle des usagers attribués aux agents dont les missions et formation ne sont pas en adéquations avec ces mesures.

De plus, nous considérons qu'il serait, de loin, préférable **de fixer les Fréquence Maximale Instantanée à 49 personnes** afin que les agents et salariés ne soient nullement mis à contribution de ce qui apparaît, des mots même de la Défenseure des Droits, comme « **le contrôle d'une partie de la population par une autre** ».

**L'article 6 de la loi 83-634 est un fondement de la non discrimination dans nos droits, dans nos obligations.**

Notre organisation syndicale rappelle, fermement, que si elle est favorable à la vaccination qui est le bien-fondé afin d'éradiquer toute pandémie, elle reste, en parallèle, totalement opposée à ce projet de loi qui au travers du « Pass Sanitaire » est porteur de germes d'une remise en cause du pacte républicain en contribuant à alimenter les clivages entre citoyens détenteurs et les autres et en renvoyant le contrôle de cette situation sur les salariés.

**En conséquence, le syndicat CGT affirme, d'ores et déjà, son opposition à toutes sanctions, déplacement de poste, en direction des agents non vaccinés et à ce que les contrôles du « Pass Sanitaire » et de l'identité des usagers soient exercées par des agents et salariés de la ville de Drancy et son OPH pour qui, ces mesures de contrôles, ne relèvent ni de leurs fonctions ni de leurs compétences et revendique le recrutement nécessaires d'agents dédiés et habilités à ces missions.**

Par conséquent, le **Syndicat CGT** dépose un **préavis de grève**, à l'attention de l'ensemble des **agents et salariés de la ville de Drancy et de l'OPH DRANCY et des administrations annexes**, de **0 heure à 24 heures du Jeudi 5 août 2021 au jeudi 30 septembre 2021 inclus**.

**Nous devons défendre notre modèle de Fonction Publique, de service public qui est la clé de voûte de notre modèle social**, préservant en toutes circonstances l'intérêt général.

**C'est pourquoi la CGT Drancy revendique :**

- ✓ L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique : le maintien de tous les accords antérieurs à 2001 sur le temps de travail et la non application autoritaire des 1607 heures annuelles ;
- ✓ 10 % de temps de travail en moins pour un temps de travail hebdomadaire à 32 heures ;
- ✓ Dégel du point d'indice et 10% d'augmentation immédiate de sa valeur pour le rattrapage des dix dernières années ;
- ✓ 10% d'effectif supplémentaire ! C'est 500 000 emplois à créer, de suite, et un plan de création massive de postes de fonctionnaires car les besoins sont importants dans toutes les collectivités ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 4 D
- ✓ L'abrogation de la loi « RELATIF À LA GESTION DE CRISE SANITAIRE »
- ✓ Une revalorisation des primes à hauteur des pertes de pouvoir d'achat.

Afin de permettre aux salarié·e·s et agent·e·s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail ;

- **pour permettre** à l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social, apprentis) **de faire entendre leur voix**,

- **pour couvrir l'ensemble des initiatives et mobilisations** qui pourront être décidées au plan local comme national.

Notre organisation CGT reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel.

Recevez Madame la Maire de Drancy, M Le Président, M Le Directeur OPH Drancy, l'expression de nos salutations syndicales et citoyennes.

Pour le syndicat CGT de Drancy  
Le SG

